



DINAMIC

« J'ai deux maisons ! La résidence en alternance, une solution adaptée ... »

Film documentaire de 52 minutes

Réalisation Olivier Borderie



L'ensemble des parutions presse sont référencées sur le site web.

Le **DVD est disponible à la vente** sur le site (téléchargement du bon de commande) ainsi qu'un teaser de 5 minutes du film en ligne sur :

www.mediationfamiliale.info

Distribution : Association Dinamic Médiation Familiale

« J'ai deux maisons ! »
La résidence en alternance, une solution adaptée ...

- **Les parutions Presse**

- **Le thème du film**

- **Note d'opportunité**

- **Traitement du film**

- **Intervenants professionnels**

- **Intervenants enfants et parents**

- **Le bonus : la parole des pros**

- **Les menus du DVD**

Diffusion du film le 27 Aout 2009 à 20h40



ET SI ON PASSAIT À LA GARDE ALTERNÉE ?
vie privée **famille**

À VOIR
LE DOCUMENTAIRE « J'AI DEUX MAISONS », D'OLIVIER BORDERIE, QUI RAPPORTE L'EXPÉRIENCE DE TROIS FAMILLES « ALTERNANTES ».

■ En vente sur <http://atmosphere.en.images.free.fr>

UN CARNET DE LIASON POUR LES PARENTS
Le « Memo-Carnet » d'Anne-Paule Henry (et Catherine Jouvelet), est pensé pour les enfants qui vivent en résidence alternée. Ses nombreuses rubriques (Informations

ET SI ON À LA G
À voir vos copain depuis qu'elles ce mode de ge vous interroge Gérard Froustin Serge M. de l'enfant vo poser les bonn

À LA G
Ce mode de su



Juillet 2008



repères repères

Un DVD informatif sur la garde alternée

La loi du 4 mars 2002 légalisant le partage de la résidence parentale est-elle un bon compromis pour une famille disloquée ? Ce documentaire repose sur l'expérience de familles alternantes avec des enfants d'âges différents. Des spécialistes des questions familiales interviennent pour argumenter les propos tenus et développer les points importants de cette organisation familiale. Faisant suite à « Etre père aujourd'hui », réalisé en 2003 par le même auteur, il propose de comprendre l'importance de la préservation des liens parentaux et la responsabilisation quotidienne des deux parents auprès des enfants, après les séparations. Son but est d'informer aussi bien les parents concernés que les professionnels de la justice et du social. Les associations, institutions et organisations professionnelles peuvent également organiser des projections publiques suivies d'un débat lors duquel le réalisateur Olivier Borderie peut être présent (contactez la production : 01 75 51 67 47).

« J'ai deux maisons ! », 2008, 52 min + bonus (interviews des spécialistes développant des points importants qui n'ont pu être insérés dans le film), 23 € (frais de port compris).

► **Bon de commande à télécharger** sur <http://atmosphere.en.images.free.fr> (un teaser de 5 minutes du film est aussi disponible sur ce site).

Un spectacle pour sensibiliser les

À l'oc Bice (l'enfar photo pour c Fond d'Auti réalisé partis en An

Vous
 Aujourd'hui, c'est papa

Famille. Sortie d'un DVD boîte à outils de la garde alternée.

CHARLOTTE ROTMAN

QUOTIDIEN : jeudi 3 avril 2008

Elia a six ans. Ses parents se sont séparés quand elle avait un an. Cinq ans plus tard, ils en parlent posément, sans pour autant omettre les difficultés. «Au début, ça m'arrachait le ventre» de la laisser, confie sa mère, qui pleurait dès qu'elle tombait sur un chausson d'enfant. Aujourd'hui, les parents et la petite semblent rodés. Même si les mots ne suivent pas toujours. A l'école, on leur dit encore : «votre femme», «votre mari». «C'est un rôle nouveau celui des parents dans la garde alternée», relève le père d'Elia. Eux évitent l'expression de «couple parental» (classiquement dissocié du «couple conjugal»). Ils préfèrent parler d'une «équipe parentale», de «partenaires» mais au sens «binôme», ou tandem... associés pour le bien-être de leur enfant. Une vision idyllique de la résidence alternée.

Les parents d'Elia, et d'autres, se sont laissés filmer dans un documentaire (1) qui alterne témoignages et interviews de spécialistes (psy, sociologues, juge aux affaires familiales), convaincus que la résidence alternée peut être une solution adaptée. Le film est un outil à usage des parents en voie de séparation. Il est fait pour circuler dans les associations ou les institutions et débattre. Réalisé par Olivier Borderie, lui-même enfant de divorcés, il a l'avantage de dédramatiser ces situations, devenues plus banales depuis le changement de la loi, en 2002, sous l'impulsion de la ministre de la Famille de l'époque, Ségolène Royal. «La résidence alternée, ça veut dire qu'il n'y a pas de parent principal», se félicite le psychologue Gérard Poussin. Les deux ont une importance égale. Il n'y a pas «le vrai parent» et «le parent du week-end».

Clarisse (16 ans), Eloïse (20 ans) et Julie (23 ans) vivent à Grenoble. Leurs parents se sont séparés en 1992. Les deux plus jeunes parlent surtout des difficultés matérielles. Un cartable trop lourd, trop d'affaires à trimballer, trop de déplacements. L'aînée a davantage souffert : «J'ai pas aimé. J'aurais voulu me poser. Ça me bouffait toute mon énergie.» A force d'entendre «tu diras à ton père», «tu diras à ta mère», elle s'est rendu compte qu'il n'y avait «plus de place» pour elle.

Léa et Jessica sont deux jumelles de 12 ans. Le réalisateur les filme en parallèle chez leur père puis chez leur mère. Elles y font la cuisine, leurs devoirs, des jeux. Leurs parents ne se parlent guère. Leur mère trouve que la résidence alternée peut être tout de même «équilibrante». Elle ajoute : «Elles ne sont pas meurtries.» Au montage, on les voit complices... de chacun de leurs parents. Rassurant.



Paroles de momes

**France Bleu de 15h-16h
 avec Corentine Feltz
 les weeks end
 du 17 et du 18
 ainsi que
 le 24 et le 25 Mai
 DVD En cadeaux aux
 auditeurs.**



**Interview réalisée par
 Valérie Lance
 du 18 au 22 Février 10h45
 dans
 "Secrets d'enfance"
 une émission de Michèle Caron
 sur France Bleu Isère**

PSYCHOLOGIES MAGAZINE
N°171 - 150€ - FÉVRIER 2008
MIEUX VIVRE SA VIE
WWW.PSYCHOLOGIES.COM

transmettre
LIVRES & MÉDIAS

Février 2008

VÉCU
J'ai deux maisons!
d'Olivier Borderie

Un DVD à voir absolument si vous envisagez la garde alternée après un divorce. Au moins pour éviter les erreurs que les enfants ayant grandi entre deux toits reprochent ensuite à leurs parents dans le film! Leçon donnée par un père : pour que cette organisation familiale soit possible, les « partenaires » doivent former une « équipe » capable d'échanges fréquents, jusque dans les moindres détails de la vie quotidienne de l'enfant. Les témoignages recueillis sont éclairants, et complétés de paroles d'experts, dans le DVD et le bonus. **M.-F.V.**

Production @tmosphère en images, 52 minutes.
23 € frais de port compris, sur le site
atmosphere.en.images.free.fr/documentaire.html



7h - 11h
Bourdin & Co
Jean-Jacques Bourdin

**Le Vendredi 4 Avril Interview en directe de 10h45 à 11h
: La résidence en alternance et le film " J'ai deux maisons!" en pleine actualité...**

la Scam

**Projection à la SCAM
Lundi 5 Novembre
20h suivi d'un Débat
de 21h-22h animé
par le réalisateur.**



du 28 Avril au 5 mai 2008

Bonne idée Le b.a.-ba de la garde alternée

La petite Lou se plaint d'être ballottée entre la maison de maman et l'appartement de papa, de son cartable trop lourd, des affaires oubliées... Du côté des parents, c'est toujours un déchirement. Chaque année, 11 % des divorces aboutissent à une garde alternée, et 70 % d'entre eux concernent des petits de moins de 6 ans. Olivier Borderie, ex-enfant de divorcés, a eu l'idée de réaliser un documentaire, avec témoignages de parents et d'enfants et interventions de spécialistes, pour les aider à franchir cette étape. Instructif et déculpabilisant.



J'ai deux maisons !, 23 €
à commander sur le site <http://atmosphere.en.images.free.fr>

Femme Actuelle.fr



Emission « On n'est pas que des Parents »

Le Mardi 6 Novembre 2007

Reportage réalisé par

Grégory Poitier

Portrait du Réalisateur

Olivier Borderie auteur

des films

"Etre père aujourd'hui..." 2003

et de

"J'ai deux maisons !" 2007



Le samedi 5 Janvier 2008

9h-11h "Papoul ou pas papoul"

Animé par Jérôme Vigliano

Invité Olivier Borderie

Réalisateur de

"J'ai deux maisons !"

Le thème du film

Le père et la mère sont **deux piliers fondamentaux pour l'enfant**. Ils lui apportent avec amour et attention, l'assurance et l'équilibre nécessaires à la construction de sa vie.

La brutale et longue déchirure qu'un enfant ressent lorsque ses parents se séparent peut être fatale pour son affect et son intellect. La séparation du lien avec l'un des deux parents ne peut que lui rendre les choses de la vie encore plus difficile.

La loi du 4 mars 2002 légalisant le partage de la résidence parentale **est-elle un bon compromis** pour une famille disloquée ?

Garder le lien avec son père et sa mère, rétablir auprès de l'enfant une stabilité et un équilibre de vie, est le but de la reconnaissance de **la résidence en alternance** par les pouvoirs publics. **Partager le quotidien entre ses deux parents** semble être pour l'enfant plus important que toutes les contraintes matérielles que cette organisation peut engendrer.

Il semble également que la culpabilité et l'incompréhension qu'il peut développer lors de la séparation semble se résorber grâce la quotidienneté et la proximité parentale que la résidence en alternance propose.

Ce projet repose sur l'expérience de familles alternantes avec des enfants d'âges différents.

Des spécialistes des questions familiales **interviennent pour argumenter** les propos tenus et développer les points importants de cette organisation familiale de « résidence en alternance ».

L'expérience de certaines familles sur la résidence en alternance remonte à plusieurs années. En effet, avant la mise en place de cette loi de mars 2002, des parents pratiquaient déjà la « **garde alternée** » ; nous disposons ainsi d'un certain recul et nous pouvons déjà établir un bilan de cette nouvelle expérience de vie familiale.

Film à vocation de projection débat.

Ce DVD Comporte Le film de 52 minutes Chapitré ainsi qu'un bonus : les interviews des spécialistes développant des points importants qui n'ont pu être insérés dans le film.

Ce DVD a le but d'être informatif aussi bien auprès des parents désireux de s'informer, qu'aux professionnels de la justice et du social d'avoir un support de projection/débat audiovisuel.



Note d'opportunité

Chacun développe une individualité sociale qui modifie profondément les relations entre adultes. Les liens conjugaux semblent se briser avec une rapidité déconcertante, et laissent dans leurs sillages les fruits d'un amour complètement désorienté : les enfants...

Auparavant, la loi privilégiait les mères pour la garde des enfants lors du divorce ; puis, l'évolution de la société a révélé chez les pères une demande affective et éducative de proximité auprès de leur(s) enfant(s), concrétisée par une forte revendication autour du rôle et de la place du père concernant le partage de l'autorité parentale.

Cette révolution a finalement permis la reconnaissance et la mise en place, à travers la loi du 4 mars 2002, de la possibilité du partage du « temps d'enfant » entre les deux parents, nommé « Résidence en alternance ».

Et que nous dit cette loi sur ce que c'est aujourd'hui d'être parent ?

Cette loi, votée pour rétablir une certaine équité dans le partage de la fonction éducative parentale auprès des enfants, permet également de rétablir un équilibre de vie affective sans perte du « quotidien » avec la mère et le père.

Les questions que pose la résidence en alternance

- Le partage de ce « temps d'enfant » doit-il être rigoureusement équitable, à la minute près ?
- Comment s'effectue ce partage et qui sont les acteurs qui interviennent lors de sa mise en place ?
- Les Juges aux affaires familiales appliquent-ils cette loi en toute connaissance des enjeux de chaque famille et de l'âge des enfants ?
- La médiation familiale peut-elle jouer un rôle important dans la mise en place d'un tel projet ?
- Cette nouvelle forme de famille engage-t-elle des contraintes financières et matérielles difficiles pour ces nouveaux "mono-parents" ?
- Les adultes oublient souvent ou ne voient pas, lors de leur séparation douloureuse, le ressenti de leurs enfants. La résidence en alternance permet-elle aux parents d'en prendre conscience et d'être plus attentifs tant aux besoins affectifs qu'à l'équilibre psychologique de l'enfant ?
- Pour un jeune enfant, la compréhension du temps varie en fonction de son âge. Comment mettre en place un partage parental équitable évoluant avec les nécessités biologiques du bébé ?
- Les institutions comme les impôts, la C. A. F., l'Education Nationale ou l'aide aux logements, se sont-elles adaptées à ces citoyens de plus en plus nombreux ?

La résidence en alternance semble être une des « moins mauvaises » solutions pour que chacun retrouve son rang et sa place dans cette nouvelle forme familiale.

Les nombreuses questions qui se posent doivent trouver des réponses. Enfants, parents et spécialistes, par leurs interventions et leurs exemples de vécus, permettent à travers ce documentaire de mieux appréhender et comprendre cette forme familiale originale qui tend à se développer et à se banaliser.

Traitement du film

La parole est aux enfants et aux parents ; des spécialistes interviennent ponctuellement, pour expliquer le bien fondé et les points sensibles de l'alternance familiale.

Les interventions sont partagées entre le père et la mère, ensemble lorsqu'ils s'entendent et séparément s'ils ne veulent plus aucun contact. Les illustrations de vie sont représentatives de ce que les enfants vivent chez leur père et chez leur mère. Le film montre une alternance de séquences illustratives de vécus chez l'un puis chez l'autre, de façon équilibrée. Ces « illustrations de vie » sont tournées sous forme d'image de reportage.

La parole des adolescents

Ils font un bilan de leurs propres expériences : comment ils ont vécu la résidence en alternance et quels sont leurs mots pour améliorer l'alternance selon eux au delà des rancœurs...

La parole des parents

Ils expriment sincèrement et simplement les sentiments qui les ont conduit(e)s à mettre en place avec leur ex-conjoint(e) la résidence en alternance. Les paroles franches apportent des réponses précieuses pour une meilleure compréhension de ce sujet.

La parole des professionnels

Ils développent en fonction de leur spécialité et de leurs expériences, les arguments propres aux thèmes de la résidence en alternance.

Intervenants professionnels

Gérard Neyrand, Chercheur Psycho-sociologue

Directeur des études du CIMMERS (Aix-en-Provence) ;

Spécialiste de l'évolution familiale et des nouvelles formes de parentalité dans la société moderne.

- *La culture de vos ados*, éd. Fleurus ;
- *L'enfant face à la séparation des parents. Une solution, la résidence alternée*, éd. Syros ;
- *L'enfant, la mère et la question du père*, éd. des Presses universitaires de France.

Gérard Poussin, Psychologue

Responsable du département Psychologie de L'Université Pierre Mendès-France de Grenoble

- *Comment réussir la garde alternée*, éd. Albin Michel
- *Les enfants du divorce*, avec Elisabeth Martin Lebrun, éd. Dunod

Guy Corneau, Psychanalyste - auteur

- *Père manquant, fils manqué*, éd. de l'Homme, 1989 et 2003
- *L'amour en guerre*, éd. de l'Homme, 1996 et 2004
- *La guérison du cœur*, éd. Robert Laffont, 2000 et éd. J'ai lu, 2002
- *Victimes des autres, bourreau de soi-même*, éd. Robert Laffont, Paris, 2003
- *Le meilleur de soi*, éd. Robert Laffont, Paris, 2007

Série Télévisuelle Hebdomadaire « **Guy Corneau en atelier** » sur Canal Vie (TV du Québec)

<http://www.guycorneau.com>

Mme Fabre Devillers, Juge aux affaires familiales auprès du tribunal de Versailles.

Elle a statué pour la mise en place, de nombreuses fois, pour la résidence en alternance.

Intervenants enfants et parents

Famille Bernard

Elia Bernard, 6 ans, vit l'alternance depuis l'âge de 1 an. Les parents s'entendent très bien, ils sont restés cordiaux, se voient souvent et n'hésitent pas, pour Elia, à organiser ensemble des moments de vie. Intervention parentale en commun.

Les deux parents **vivent en Avignon** proches l'un de l'autre.

Famille Arnaud

Les trois sœurs Arnaud vivent l'alternance depuis 1992, Julie 23 ans, Eloïse 20 ans et Clarisse 16 ans. Les parents ne s'entendent pas, ne se voient jamais et les rares conversations téléphoniques sont très difficiles.

Seule, l'interview des trois sœurs nous présente leurs vies (pas d'intervention parentale).

- **Clarisse (4 ans en 1992 la plus jeune)** ne s'est pas rendue compte que cela ait été quelque chose de spécial. Elle ne se souvient pas de ses parents ensemble.
- **Eloïse (9 ans en 1992 la cadette)** à été ravie de ce partage entre son père et sa mère.

– **Julie (12 ans en 1992)** n'a pas du tout apprécié et a plutôt subi l'alternance comme enfant « facteur » en tant qu'aînée et responsable de ses deux jeunes sœurs.
Les deux parents **vivent à Grenoble**, proches l'un de l'autre.

Famille Ferreira

Léa et Jessica Ferreira, sœurs jumelles 12 ans (en résidence en alternances depuis 3 ans). Les parents ne s'entendent pas du tout. Aucun contact, le strict minimum par téléphone deux fois par an. Intervention du père et de la mère séparément.
Les deux parents **vivent en région parisienne**, proches l'un de l'autre.

Famille Lartigue

Claire Lartigue 12 ans, vit l'alternance depuis l'âge de 2 ans et demi. Au début 8 jours puis depuis les 4 dernières années vit l'alternance sur 1 an.
Un an à Biscarosse auprès de son papa avec une école sur place et un an sur Paris avec sa maman dans une école parisienne.
Les parents ont beaucoup de difficultés de contact, mais s'arrangent pour que cette alternance existe.
Intervention des deux parents, **le papa vit à Biscarosse et la maman vit à Paris.**

Trois sœurs en résidence en alternance depuis 1993, nous en parlent...



Le bonus des trois spécialistes sur le DVD

Gérard Poussin, psychologue

– Les usages sociaux : comment être une bonne mère ?

Il constate le poids et le conformisme des usages sociaux qui déterminent le fait d'être une "bonne mère". Il faut dépasser ce que ces usages établissent comme codes réducteurs pour les mères.

– Revenir à une situation dynamique

Après l'échec de la séparation parentale, la résidence en alternance semble être la meilleure solution pour recréer entre père et mère, un nouveau dynamisme familiale...

– La Loi et le temps de l'enfant

La Loi n'est pas là pour résoudre les problèmes d'organisation du temps d'enfant entre les parents. Cela doit se faire de façon réaliste et logique en fonction de l'âge de l'enfant.

Gérard Neyrand, psychosociologue

– Évolution des modèles naturalistes

Une explication de l'évolution des modèles sociaux de la famille et des comportements humains.

– La justice à l'écoute des parents

Ou comment les choses se sont mises en place dans l'institution judiciaire.

– Historique des séparations et de l'autorité parentale partagée

Étude des trente dernières années sur les séparations familiales et l'évolution de l'autorité parentale partagée.

Guy Corneau, psychanalyste

– Les lois, les usages et la médiation au Québec

L'état des lieux au Québec, et conseils avisés sur la médiation familiale.

– Les conséquences de la séparation parentale chez les enfants

Les difficultés des adolescents face à la séparation parentale.

– Assumer sa responsabilité de parent

La résidence en alternance permet aux parents d'assumer cette responsabilité et donne aux père la possibilité d'établir une paternité qui n'était peut-être pas aussi évidente avant.

– Les paroles doivent venir du cœur

Les paroles de *mea culpa* des parents peuvent vraiment, lorsqu'elles sont dites avec le cœur, changer beaucoup de chose dans la vie d'un enfant.

Toutes informations ainsi qu'un teaser de 5 minutes du film en ligne sur :

<http://www.mediationfamiliale.info>

Menu DVD



Bonus DVD

